

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 novembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 novembre 2020

MUSEES – INSCRIPTION D'UNE NOUVELLE LIGNE TARIFAIRE ET FOIRE AUX CATALOGUES

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Sophia MARC, Sophie BOUTRIT à Thibault HEBRARD, Christelle CHASSAGNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Nicolas ROBIN à Romain DUPEYROU, Yvonne VACKER à Dominique SIX

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaires absents excusés :

Dany MICHAUD, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C59-11-2020-DE
Date de télétransmission : 27/11/2020
Date de réception préfecture : 27/11/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 NOVEMBRE 2020

MUSEES – INSCRIPTION D'UNE NOUVELLE LIGNE TARIFAIRE ET FOIRE AUX CATALOGUES

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

- **Inscription d'une nouvelle ligne tarifaire :**

Deux nouveaux livrets jeu à énigmes destinés au jeune public seront proposés aux boutiques des musées Bernard d'Agesci et Donjon.

Compte tenu de leur coût de revient unitaire, il est proposé de compléter la délibération tarifaire votée le 16 juin 2020 avec la ligne :

Prix de vente des catalogues et publications édités en interne ou en externe :

- Coût de revient unitaire inférieur ou égal à 2 euros : prix de vente 2 euros (ajout de la ligne),
- Coût de revient unitaire supérieur à 2 euros et inférieur à 5 euros : prix de vente 5 euros (modification de la ligne).

- **La 8^{ème} foire aux catalogues du musée Bernard d'Agesci aura lieu du 27 novembre au 6 décembre 2020 :**

Seront mis en vente :

- 5 cartes postales au prix unique de 1.50 euros le lot,
- 2 posters au prix de 2 euros le lot,
- Pour 2 carnets à dessins "Muse Erato" achetés, le magnet "Muse Erato" sera offert,
- Pour 1 puzzle tube acheté, la carte postale correspondante sera offerte (M^{me} de Maintenon ou Vue du Donjon),
- L'essui lunettes "carré de pavement d'Iznir" sera vendu au tarif de 3,50 euros (au lieu de 5,90 euros),
- Des articles qui ne peuvent être proposés à la boutique des musées en raison de leur état mais seront vendus lors de la Foire aux catalogues au prix de :
 - ✓ Si prix initial entre 0,50 euro et 2 euros inclus = 0,20 euros
 - ✓ Si prix initial entre 2 euros et 5 euros inclus = 1 euro
 - ✓ Si prix initial entre 5 euros et 10 euros inclus = 2 euros
 - ✓ Si prix initial supérieur à 10 euros = 5 euros
- Lots de livres : pour 2 livres achetés, le 3^{ème} est gratuit (à valoir sur le moins cher, les livres en dépôt-vente sont exclus de l'offre).

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve les modalités de mise en œuvre de la Foire aux catalogues édition 2020,
- Approuve la modification de tarification et la mise en vente des deux livrets jeux à énigmes, avec intégration au stock de la régie des musées.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C59-11-2020-DE
Date de télétransmission : 27/11/2020
Date de réception préfecture : 27/11/2020